

HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

*Suis-je en Suisse ?
Suis-je en Grèce ?*

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, dirigée par M.-G. Micberth, qui compte 3120 titres à ce jour. « Si quelqu'un aime ce qu'il y a de gracieux dans une perspective, que descendant par le faubourg de Paris, il s'arrête sur le pont, et qu'il jette ses regards à gauche : devant lui, un abîme, et au fond de cet abîme, un ruisseau paisible aujourd'hui, et quelquefois torrent qui gronde, mugit et dévaste ; puis, des deux côtés, deux collines capricieuses dans leurs formes, et qui vous égarent dans les mille détours que l'art aussi capricieux qu'elles-mêmes a créés. Suis-je en Suisse ? Suis-je en Grèce ? Je ne sais ; mais voilà des cimes alpestres et garnies de



leurs sapins élancés ; voilà Jason enlevant la toison d'or ; voilà l'Eurotas et ses rochers. Laissez vos regards s'enfoncer plus loin, et ils s'arrêteront sur deux montagnes parées de vignes, dont l'une est couronnée par un bosquet, et l'autre surmontée d'une machine que j'appellerais presque intelligente, porte-voix mystérieux, qui fait franchir à la parole cent lieues dans dix minutes, et qui, au besoin, ferait le tour du monde en moins d'un jour. À droite, la scène change ; l'Armançon coule entre des bâtiments et des jardins en amphithéâtre. »

Bientôt réédité

SEMUR-EN-AUXOIS

Esquisse pittoresque, morale et historique de la ville

par **Louis BOCQUIN**

La légende raconte
qu'elle aurait été bâtie
par Hercule

Située dans la plus vaste des quatre vallées formant le pays d'Auxois, au carrefour des contreforts du Morvan, des plaines du Châtillonnais et des abords de l'Autunois, la ville fut un lieu d'habitation séculaire. La légende raconte qu'elle aurait été bâtie par Hercule lors de son retour d'Espagne. La première trace écrite de Semur remonte à 606 ; la charte de la fondation de l'abbaye de Flavigny-sur-Ozerain y mentionne l'existence de la cité, dénommée

alors *Sene Muros* (vieilles murailles), révélant le caractère défensif et ancestral du site. En 1276, Robert II duc de Bourgogne octroie une charte d'affranchissement à la ville qui ne cesse de se développer pour prendre toute son ampleur au milieu du XIV^e siècle, à l'époque de la guerre de Cent Ans, lorsque Philippe le Hardi ordonne le renforcement de ses fortifications naturelles par des enceintes et un imposant donjon. La ville conserve les vestiges des quatre tours de l'ancienne citadelle, dont la tour de l'Orle d'or, haute de quarante-quatre mètres et dont le sommet était autrefois cerclé de métal doré. La collégiale Notre-Dame, bâtie à partir de 1225 et restaurée par Viollet-le-Duc au XIX^e siècle, un des joyaux du gothique flamboyant bourguignon, possède un patrimoine pictural et sculptural exceptionnel.

La charte de concession de 1276

L. Bocquin décrit tout d'abord la ville, avec une présentation générale, la perspective, les remparts, l'industrie, la bibliothèque, le jardin des plantes, le collège. Il évoque également les mœurs, les usages, la mendicité, et termine par l'église. Il consacre ensuite son étude à l'histoire de Semur. La première partie couvre la période avant et pendant la féodalité : les origines, la légende d'Hercule, l'étymologie, la domination romaine, la fondation de l'abbaye de Flavigny, Boson comte d'Autun, les trois classes d'habitants au IX^e siècle, la fondation de l'église Notre-Dame, l'église de Saint-Maurice, Gérard le Riche, les deux juridictions de Semur, la charte de concession de 1276, les institutions, la présence des Anglais, l'établissement des carmes, la gabelle, la querelle entre le prieur et les habitants, la soumission à l'unité gouvernementale à partir du XV^e siècle. La deuxième partie raconte l'histoire de Semur sous l'unité gouvernementale : les guerres de Religion ; la Ligue ; la prise de Semur le 1^{er} août 1589, jour de l'assassinat de Henri III ; Semur, point de ralliement de tout ce que la Bourgogne conservait de serviteurs dévoués au roi ; Guillaume de Tavannes ; Génébrard, ligueur fougueux ; l'inondation de 1613 ; la peste et les *chasse-coquins* ; la charge de maire ; le collège et les hommes illustres formés à Semur (Charles Fevret, Bénigne de Saumaise et Claude de Saumaise, Claude de Bretagne, Claude David, Hugues Boursaut, Gabrielle Suchon) ; les deux siècles de l'époque brillante de Semur, avec Philibert Gueneau de Montbeillard, Gaspard Pontus de Thyard. Il évoque le passage du roi de Pologne, le projet d'établissement des jésuites chassés de Dijon, le procès qui opposa le maire Voisenet au prieur Maurel, les usages, les hôpitaux. Dans la dernière partie, Louis Bocquin étudie la Révolution, l'Empire, son époque et complète son ouvrage par le mouvement de la population de 1801 à 1834.

**MONOGRAPHIES DES VILLES
ET VILLAGES DE FRANCE**

UNE COLLECTION UNIQUE EN
FRANCE DE 3120 TITRES

32 TITRES SUR
LA CÔTE-D'OR

Renseignements au
03 23 20 32 19

LA VILLE DE SEMUR-EN-AUXOIS

En 888, deux parties distinctes formaient Semur : le château et le bourg ; une troisième qui méritait à peine le nom de faubourg et qui consistait en quelques habitations isolées les complétaient. Puis, au XI^e siècle, l'église Notre-Dame fut édifée sur les débris de celle bâtie par Gérard, comte de Roussillon, dont l'immense fortune qu'il accumula lors du grand nombre de gouvernements dont il fut investi, lui servit pour de pieuses fondations. C'est pour expier l'assassinat de son beau-père Dalmace I^{er}, seigneur de Semur-en-Brionnais, au cours d'un festin, que le pape exigea de Robert le Vieux, duc de Bourgogne, la construction de l'édifice. Celui-ci, fort imposant fut à l'origine de querelles perpétuelles entre son clergé supérieur et celui de Saint-Maurice qui se sentait menacé de la perte de ses prérogatives anciennes. Le droit de commune qui avait été concédé en 1214 par Eudes III et son épouse Alix de Vergy fut confirmé en 1276 par Robert II, duc de Bourgogne. La conséquence immédiate de la chartre fut la prospérité de Semur ; il ne manqua alors pas d'âmes généreuses pour comprendre tout le prix d'une sage liberté, les habitants des communes voisines affluèrent et le faubourg des Bordes, celui de la Rue-Dessus appelé ensuite faubourg des Carmes, et celui du Bourg-Voisin s'élevèrent, tandis que Semur devenait chef-lieu du bailliage d'Auxois. Durant l'époque désastreuse au cours de laquelle les Anglais menaçaient le pays, le bourg, sans doute à l'imitation de la cité de Dijon qui fut close vers le même temps, fut enfermé par des tours, des murs et des fossés. À la mort de son jeune duc, Philippe I^{er}, la Bourgogne fut réunie au domaine de la couronne, en 1361, puis, à peine délivrée des Anglais, elle fut envahie par les compagnies des Tard-Venus. Vinrent ensuite les guerres de Religion et la Ligue. Le roi n'était maître d'aucune ville dans la région mais conservait de sincères partisans, et en particulier près de Semur, un serviteur dévoué, Guillaume de Tavannes, qui entreprit de soumettre à ses frais, la province au roi. Quand la prise de Semur eut lieu, le 1^{er} août 1589, le jour même de l'assassinat de Henri III par Jacques Clément, la ville reporta sur Henri IV l'affection qu'elle portait au monarque défunt et devint le point de ralliement de tout ce que la Bourgogne conservait de serviteurs dévoués au roi.

**Réédition du livre intitulé *Esquisse pittoresque, morale et historique de la ville de Semur*, paru en 1839.
Réf. 1563-3120. Format : 14 x 20. 192 pages. Prix : 25 € Parution : décembre 2011.**

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous ou dès parution

XX

Retrouvez
**LE LIVRE
D'HISTOIRE**
sur Internet...
<http://www.histo.com>



Bulletin de souscription

à retourner à :

Le Livre d'histoire
17, rue de la Citadelle
02250 Autremencourt
Tél. 03 23 20 32 19



Parution décembre 2011
1563-3120

Nom

Adresse

.....

.....

JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire Par C.C.P. Par mandat Par carte bancaire

N° | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Expirant le : | | | | | | | |

Téléphone (obligatoire) :

Signature :

Je commande «LA VILLE DE SEMUR-EN-AUXOIS» :

ex. au prix de 25 €.....

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 €- 2 ex. 7 €- 3 ex. 8 €.....

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2011 (376 pages)
- 3 017 titres disponibles - 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais).....

Fait à....., le.....

TOTAL :

TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ. Prix justifié.

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.